

Saint Malo, le 30 mai 2012



[www.lavoile.net](http://www.lavoile.net)

L'AVOILE - Association  
15, rue de Argonautes  
35400 St Malo



Monsieur le Député Maire  
Mairie  
35400 SAINT MALO

Objet :  
Mise à disposition d'équipement

Monsieur le Maire,

Lors de la dernière réunion du groupe de travail de Station Nautique sur la base du Pont, les élus représentant la ville de st Malo nous ont fait part qu'il n'y avait pas de budget prévu en 2012 pour la réalisation de la cale d'accès à la mer au niveau de ce terrain.

Nous aurons certainement l'occasion d'échanger à ce sujet un peu plus tard toutefois, en attendant d'éventuels projets, L'association L'Avoile, que je représente, sollicite la mise à disposition d'un bungalow métallique, avec arrivée électrique, sur le site de la plage du Pont.

En effet, la remontée des bateaux étant particulièrement difficile et pénible, nous souhaitons acheter un Quad facilitant cette tâche aux adhérents ayant leurs embarcations sur le parking du Pont. L'alimentation électrique permettra d'installer une alarme/webcam de sécurité pour le matériel entreposé.

Enfin, nous souhaitons également un point d'eau libre d'accès permettant de rincer l'accastillage de nos embarcations et matériel de sécurité.

Convaincu que vous saurez répondre positivement à notre requête, je vous prie d'accepter, Monsieur le député Maire, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Yves ALLAIRE  
Pdt L'Avoile - Raid des Corsaires

**Correspondance :** L'AVOILE - 15, rue des Argonautes - 35400 Saint Malo  
- Tel : 06.72.11.15.92

Site Internet : <http://www.lavoile.net> - E.mail : [courrier@lavoile.net](mailto:courrier@lavoile.net)